

INTITULE DU POSTE**ENSA PARIS-VAL DE SEINE-2024-1776830-
MCF SHS cat 1 n°9****INTITULE LONG DU
POSTE**

Maître ou maîtresse de conférences / Sciences humaines et sociales / Catégorie 1

ELEMENTS ADMINISTRATIFS

Versant :	Fonction publique de l'Etat
Corps :	MCF
Catégorie :	A
Poste ouvert par concours	Oui
Domaine fonctionnel	Enseignement supérieur recherche
Emploi de référence	RMCC : RCH03A – RMFP : ERENS001
Date de vacance de l'emploi	01/09/2025

LOCALISATION DU POSTE

Région	Ile-de-France
Département	Ile-de-France, Paris
Adresse	3 quai Panhard et Levassor 75013 PARIS

EMPLOYEUR *présentation générale de l'école, de son identité pédagogique et de ses perspectives de développement*

Communauté d'enseignement supérieur et de recherche en architecture de 2300 personnes (2000 étudiants, 230 enseignants et 70 agents administratifs), la diversité des sensibilités, des approches théoriques et des programmes de recherches constitue l'un des atouts de l'[ENSA Paris-Val de Seine](#). L'Ecole est située dans un campus universitaire : Paris Rive Gauche. Associée par décret à l'Université de Paris, elle est membre de l'Alliance Sorbonne-Paris-Cité. Elle est membre de la Conférence des Grandes Ecoles.

En [1er cycle](#), le programme de l'Ecole vise à offrir une formation suffisamment générale pour que l'étudiant puisse acquérir les outils de la démarche de projet, une solide formation et un regard critique.

En [2ème cycle](#), l'enseignement est organisé autour d'un parcours personnalisé de l'étudiant qui a le choix entre 9 domaines d'études (DE) de réflexion et d'enseignement : A-lto, ARTS !, ATLAS, Écologie radicale (DEER), Infrastructures Terrestres, Matière et expérience, Praxis, Situations et Transformations.

En 3ème cycle, l'Ecole propose des formations doctorales (séminaires et encadrements de thèses) liées aux activités de recherche de ses 2 laboratoires.

Elle a élaboré un nouveau programme pédagogique 2025-2030 qui a fait évoluer le cycle licence et opéré la refonte des domaines d'études pour le cycle master.

L'Ecole organise un master en apprentissage ainsi qu'un double diplôme architecte-ingénieur.

DESCRIPTIF DU SERVICE *présentation des activités scientifiques de l'école*

Les 2 équipes de recherche de l'ENSA PVS partagent 5 axes : « Architecture, recherche-projet : stratégies de conception et processus de fabrication », « Fabrication et circulation des modèles », « Architecture, santé, vulnérabilités », « Espace public, temporalités, habitat », « Architecture, culture et intelligence numérique »

- [Le CRH équipe de l'UMR CNRS 7218 LAVUE](#), associant l'architecture et les sciences sociales, se caractérise par une synergie interdisciplinaire (architecture, géographie, sociologie, anthropologie, sciences politiques, esthétique) ainsi que par une implication dans les milieux non académiques par des contrats de recherche et des inscriptions citoyennes. Les travaux de ses 55 chercheurs sont consacrés à l'analyse des mutations de l'habitat humain et anthropisé.
- [Le laboratoire EVCAU \(EA7540\)](#) est une équipe pluridisciplinaire composée de 57 chercheurs et personnel administratif. Plusieurs axes structurent actuellement les recherches de ses membres : Architecture et Numérique ; Écologies projectives & Systemic Design - Complexité, Morphogénétique et Thérapeutique Architecturales des Écoumènes Humains ; Architecture, Santé, Vulnérabilité ; THEMA, Transitions : Histoire et Écologies des Modèles Architecturaux.

L'Ecole anime 2 chaires partenariales de recherche : « ARCHIDESSA » (Architecture, Design, Santé) ; « Le logement demain » avec Paris La Villette, et incube une troisième chaire « Architecture et intelligence(s) » sur l'intelligence artificielle.

DESRIPTIF DU POSTE *missions et activités principales, charges pédagogiques et scientifiques, autres enseignements, autres tâches, perspectives d'évolution*

Le profil recherché vise l'interaction des disciplines Sciences humaines et sociales (SHS) et Ville et Territoires (VT). Le candidat devra avoir obligatoirement un doctorat en sciences sociales (sociologie, anthropologie, géographie par exemple), en aménagement de l'espace et urbanisme ou en architecture. Il devra témoigner par ses recherches et son expérience d'enseignement d'une ouverture internationale et des publications de recherche académique.

Pour ce qui relève de la discipline SHS, sont attendues :

- Une capacité d'enseignement sur les inégalités sociales et territoriales,
- Une compétence à enseigner la méthodologie des sciences sociales,
- Une connaissance des acteurs de la ville et des formes de régulations,
- Une connaissance des procédures d'urbanisme et d'analyse des enjeux locaux,
- Une approche de l'habitat spontané (ou informel) et des enjeux des territoires en termes d'espaces publics, de normes d'habitat, d'environnement et de santé.

Pour ce qui relève de la discipline VT, sont attendues :

- Une compétence en géographie urbaine,
- Une capacité d'enseignement sur la fabrique de la ville contemporaine et, notamment, sur les nouveaux enjeux de politique publique et d'organisation du territoire en lien avec la crise climatique (ZAN, articulation métropoles, petites villes et territoires ruraux, par exemple),
- La connaissance des procédures d'urbanisme et d'analyse des enjeux locaux,
- Des connaissances avérées des processus de montage des projets d'aménagement, de promotion privée et de logement social, de réhabilitation et de rénovation urbaine aux échelles architecturales, urbaines et métropolitaines, y compris sous les formes participatives et coopératives.

Il est attendu du candidat qu'il puisse démontrer le lien entre ces différentes compétences et, en particulier, la manière dont SHS et VT peuvent être mobilisés ensemble pour l'enseignement en ENSA.

Une participation et des propositions sont ainsi attendues :

- En Licence pour les cours « Initiation à la sociologie et à l'anthropologie » (S2), « Sociologie du logement et de l'habitat » (S5), « La fabrique de la ville » (S5-S6), l'enseignement transversal (S6) « Espaces publics » et l'encadrement des rapports de licence (S6),
- En master pour les séminaires (S7-S8-S9) de formation à la recherche et d'écriture du mémoire et en projet dans l'un ou plusieurs des DE de l'Ecole (notamment le DE Atlas-Adaptation des territoires, lieux et architectures en situation). Il est attendu du candidat qu'il participe à encadrer des mémoires et promeuve les PFE mention Recherche.
- Le candidat pourra également proposer un cours optionnel de master articulant spécifiquement les champs SHS et VT.
- Il est également attendu du candidat une participation à l'un ou plusieurs des séminaires doctoraux de l'Ecole (CRH-LAVUE et/ou EVCAU).

CONDITIONS PARTICULIERES D EXERCICE *spécificités du poste, contraintes, sujétions, liaisons fonctionnelles, liaisons hiérarchiques*

En application de l'article 6 du décret n°2018-105 du 15 février 2018, les obligations de service des professeurs et des maîtres de conférences sont celles qui sont définies par la réglementation applicable à l'ensemble de la fonction publique, soit 1 607 h par référence à l'article L611-1 du code général de la fonction publique.

Dans ce cadre, ils concourent à l'accomplissement des missions de service public des écoles nationales supérieures d'architecture prévues à l'article L. 752-2 du code de l'éducation en exerçant leurs fonctions dans les domaines mentionnés à l'article L. 952-3 du même code.

Le temps de travail de référence des professeurs et maîtres de conférences des écoles nationales supérieures d'architecture est précisé par l'article 7 du décret 2018-105 du 15 février 2018 relatif aux professeurs et maîtres de conférences des écoles nationales supérieures d'architecture.

DESRIPTIF DU PROFIL RECHERCHE

1 - Expériences et compétences requise pour le concours

Ouverture internationale et publications de recherche.

2 - Rattachement à un collectif pédagogique et/ou de recherche (laboratoires...)

Il est attendu que le candidat rejoigne l'une des deux équipes de l'Ecole, le CRH-LAVUE ou l'EVCAU (voir supra).

3 - Diplômes requis ou expérience professionnelle requise

Doctorat obligatoire en sciences sociales ou aménagement de l'espace et urbanisme ou architecture.

INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

Autres informations

Postes ouverts par concours

Tous les postes du ministère de la Culture et de ses établissements sont ouverts aux personnes reconnues comme travailleur.euse handicapé.e

Les candidatures seront examinées collégalement. Les personnes présélectionnées seront invitées à un ou plusieurs entretiens. Conformément aux recommandations de la CNIL et aux dispositions du code du travail des mises en situation ou des tests d'évaluation contribueront à l'appréciation de la capacité à occuper l'emploi.

Dans le cadre de sa stratégie de Responsabilité Sociale des Organisations (RSO), le ministère de la Culture s'engage à promouvoir l'égalité professionnelle et la prévention des discriminations dans ses activités de recrutement. Une cellule d'écoute est mise à la disposition des candidats ou des agents qui estimeraient avoir fait l'objet d'une rupture d'égalité de traitement.

FONDEMENT JURIDIQUE DU RECRUTEMENT

Décret n° 2018-105 du 15 février 2018 portant statut particulier du corps des professeurs et du corps des maîtres de conférences des écoles nationales supérieures d'architecture

Notamment pour le concours : les articles 31 et 34 pour le corps des maîtres de conférences, et les articles 48 et 51 pour le corps des professeurs :

<https://www.legifrance.gouv.fr/loda/id/JORFTEXT000036608725/>

Liste de pièces à fournir :

Se reporter à l'arrêté relatif aux modalités générales des opérations de recrutement par mutation, par détachement et par concours des maîtres de conférences et des professeurs des écoles nationales supérieures en architecture :

<https://www.legifrance.gouv.fr/jorf/id/JORFTEXT000041513786>

Modalités de recrutement :

Les candidatures seront examinées par le comité de sélection de l'ENSA Paris-Val de Seine.

CANDIDATURE

Lien du site

<https://www.demarches-simplifiees.fr/commencer/concours-ensa-2025>

Personne à contacter

doriane.cornillie@paris-valdeseine.archi.fr

Autre personne à contacter

marine.durand@paris-valdeseine.archi.fr